

Étude de cas #3

Aucun nouveau pipeline ne devrait être construit au Canada.

Cet exercice a été mis à jour le 08/04/2026.

Contexte

Le 27 novembre 2025, après plusieurs semaines de tension au sein du cabinet ministériel, [Steven Guilbeault démissionne du Conseil des ministres](#). Ancien ministre de l'Environnement sous le gouvernement Trudeau, le député Guilbeault occupait depuis mars 2024 les fonctions de ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes ainsi que de ministre responsable des Langues officielles. Son départ fait suite à [une entente controversée entre Ottawa et l'Alberta concernant un projet d'oléoduc](#) traversant l'Alberta et la Colombie-Britannique, destiné à acheminer le pétrole vers les marchés asiatiques.

Sous le gouvernement Trudeau, les normes environnementales étaient strictes. Cependant, le gouvernement Carney a choisi de les assouplir pour favoriser la croissance économique, une décision qui divise profondément, même au sein de son propre parti. Avec le déclenchement des conflits au Moyen-Orient au début de 2026, l'attention se tourne de plus en plus vers l'industrie pétrolière canadienne, perçue comme une possible réponse aux prix exorbitants du pétrole sur le marché mondial.

L'industrie pétrolière occupe une part considérable de l'économie canadienne : [en 2024, elle représentait 7,4 % du produit intérieur brut \(PIB\), soit 211 milliards de dollars, et employait environ 503 100 personnes à travers le pays](#). Cette industrie s'appuie sur un réseau important de pipelines pour transporter le pétrole et le gaz naturel des sites d'extraction vers l'endroit où les centres de raffinage et de consommation.

Le premier pipeline canadien a été construit au milieu des années 1800, mais c'est le boom pétrolier et gazier en Alberta qui a créé le besoin d'une expansion rapide des réseaux de distribution. La seconde moitié du 20^e siècle a ainsi vu le développement de nombreux projets de pipelines. Aujourd'hui, plus de 840 000 km de pipelines sillonnent le pays, acheminant le pétrole et le gaz naturel vers les ménages canadiens et les marchés internationaux.

À l'heure actuelle, [97 % du pétrole canadien exporté est destiné aux États-Unis](#). Développer de nouveaux tracés pipelines, notamment vers la côte ouest du Canada et les provinces maritimes, permettrait d'atteindre les marchés asiatiques et européens, assurant ainsi que le secteur pétrolier et gazier canadien continue de créer des emplois et de la richesse.

Cependant, les nouveaux projets de pipelines font l'objet de fortes controverses, notamment suivant la prise de conscience grandissante des liens entre l'utilisation des combustibles fossiles et les changements climatiques. Les projets de construction proposés au Canada se heurtent à une forte opposition de la part du public, des communautés autochtones et des autorités locales qui s'inquiètent de leurs effets sur l'environnement.

Pour en savoir plus

- [Encyclopédie canadienne | Pipelines au Canada](#)
- [Radio-Canada | Construire plus de pipelines?](#)
- [Ressources naturelles Canada | Cahier d'information sur l'énergie \(voir section 6\)](#)
- [Demandez à RNCan | Pipelines 101](#)
- [Radio-Canada | Steven Guilbeault quitte le Cabinet Carney](#)
- [MAJ | Pipeline : une entente entre le Canada et l'Alberta fait réagir](#)
- [Radio-Canada | Ottawa donne officiellement le feu vert à un nouvel oléoduc en Alberta](#)
- [Radio-Canada | Comprendre : L'énième résurrection du pipeline Keystone XL](#)
- [Radio-Canada | Le débat sur les pipelines est relancé au Canada](#)

Le savais-tu?

Lorsqu'un **pipeline** est utilisé pour transporter du pétrole, on parle d'un **oléoduc**. Lorsqu'il transporte du gaz naturel, on l'appelle un **gazoduc**.

Les pipelines ne sont ni construits ni exploités directement par le gouvernement. Celui-ci joue principalement un rôle de régulateur, en imposant des normes strictes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Avant toute construction, les promoteurs doivent obtenir l'approbation de la [Régie de l'énergie du Canada](#). En général, les pipelines qui traversent plusieurs provinces relèvent de la réglementation fédérale, tandis que ceux situés entièrement dans une seule province sont soumis à l'autorité compétente de la province en question.

La plupart du temps, les pipelines appartiennent à des entreprises privées, mais il arrive parfois que le gouvernement finance des projets stratégiques, comme ce fut le cas pour le projet [Trans Mountain](#).